

Hammi Vincent
Perreau Aurore
Lacube Jason
Périsse Camille

Licence professionnelle « Entreprises et Développement Local »
Promotion 2012-2013

Analyser les besoins des agriculteurs pour faciliter l'installation et la transmission d'exploitation agricole en Ariège



Jeunes
Agriculteurs

UNIVERSITE
DE TOULOUSE
LE MIRAIL

enfa
TOULOUSE-AUZEVILLE

ECOLE
NATIONALE DE
FORMATION
AGRONOMIQUE

Remerciements

Nous tenons à remercier Mme Comminges, animatrice au Syndicat des Jeunes Agriculteurs de l'Ariège pour sa collaboration dans la réalisation du dossier, pour le temps qu'elle nous a consacré ainsi que pour les données qu'elle nous a transmises.

Nous souhaitons plus particulièrement adresser un grand merci aux agriculteurs (« jeunes » et « anciens ») pour le temps qu'ils nous ont consacré durant les entretiens.

Nous remercions également toutes les personnes ressources des différents organismes départementaux et nationaux (MSA, Chambre d'Agriculture, Syndicats des Jeunes Agriculteurs...) pour nous avoir aidés dans notre démarche.

Nous remercions aussi Mme Gambino, référente de la licence professionnelle « Entreprises et Développement Local », pour ses nombreux documents qui nous ont permis de nous orienter dans notre travail.

Enfin, nos derniers remerciements s'adressent à M. Bories et M. Cinçon, responsables de ce projet tuteuré pour leurs nombreux conseils qui nous ont été très utiles.

Sommaire

Remerciements	2
Introduction	4
Méthodologie.....	5
L'installation des exploitations agricoles	10
Est-il facile de s'installer agriculteur en Ariège ?	11
Les installations aidées et non aidées	13
Les installations en Cadre et Hors Cadre Familial	14
L'installation des Femmes.....	15
Les besoins	16
Les freins à l'installation	19
Propositions à l'installation	20
La transmission d'exploitation agricole.....	22
Transmission.....	23
État des lieux sur la partie transmission en Ariège.....	23
Analyse des questionnaires et informations provenant de la Chambre d'Agriculture	27
Les freins à la transmission	29
Propositions à la transmission	31
Étude comparative	32
Freins	32
Propositions	32
Concernant le foncier.....	32
Concernant la perte de Mains d'œuvre.....	32
Concernant la transmission.....	32
Ceci étant.	32
Conclusion.....	33
Bibliographie / Webographie.....	34
Annexes	36
Questionnaire pour les Jeunes Agriculteurs	36
Questionnaire pour les Anciens	39
Questionnaire pour les Syndicats des Jeunes Agriculteurs.....	42

Introduction

« La création, reprise d'exploitation agricole en France, c'est **plus de 16 000 installations par an**, sur des projets de plus en plus diversifiés, à l'image des futurs exploitants. Pour les agriculteurs en fin de carrière, ces évolutions rendent encore plus complexe la période charnière de la cessation d'activité et de transmission de leur exploitation. » Chambre d'Agriculture.

L'installation et la transmission des exploitations agricoles, la création d'activités en milieu rural sont des objectifs prépondérants du réseau des Jeunes Agriculteurs.

L'accompagnement des porteurs de projets nécessite des traitements différents selon le type de projet (agricole, agri ruraux innovants, multifonctionnels,...), son degré de maturation, le statut professionnel du candidat, les opportunités et enjeux du territoire et ses politiques d'accueil et d'installation.

Concernant la transmission des exploitations agricoles, ce dernier est un sujet qui préoccupe bon nombre de territoires. Le renouvellement des générations dans le secteur agricole est un enjeu économique, social, paysager et écologique pour tous les territoires et plus particulièrement pour ceux dont le poids de l'économie agricole est important.

De nombreuses questions doivent être résolues. Qui prendra la suite ? Un membre de la famille ? Hors cadre familial ? Comment préserver un équilibre entre mes enfants ? Quels revenus aurai-je à la retraite ? Quels biens conserver ? Quels impôts devront être payés ? Combien de temps s'y prendre à l'avance ? Quel processus mettre en place sur ces sujets très importants pour la survie de l'exploitation, la retraite de l'exploitant et la bonne gestion du patrimoine familial ?

Le Syndicat des Jeunes Agriculteurs de l'Ariège, nous a missionné afin d'établir un état des lieux sur les besoins des agriculteurs et porteurs de projets concernant l'installation et la transmission d'exploitations agricoles en Ariège.

Par la suite, cet état des lieux va nous permettre de proposer au syndicat différentes pistes d'action et outils à mettre en œuvre afin d'améliorer et faciliter l'installation et la transmission dans le département de l'Ariège.

Méthodologie



Suite à notre rendez-vous du jeudi 10 janvier 2013 avec notre commanditaire, nous avons décidé d'interroger différents jeunes agriculteurs ariègeois, différents « anciens » agriculteurs ariègeois et enfin quelques Syndicats des Jeunes Agriculteurs d'autres départements.

Nous avons effectué des entretiens d'agriculteurs et d'animateurs intervenant sur l'installation et sur la transmission rurale, par rencontre directe ou téléphonique (environ 40 personnes rencontrées sur l'ensemble du périmètre d'étude).

L'interview est conduite à partir d'une fiche d'entretien qui aborde les pratiques d'accompagnement des porteurs de projet de la phase d'idée jusqu'au suivi post installation, les éléments favorables et défavorables à l'installation, les contraintes des animateurs (financières, partenariales, montage de dossiers...), mais aussi les pratiques d'accompagnement dans la phase de transmission, étape importante pour permettre de transmettre l'exploitation à un futur porteur de projet.

Questionnaire Jeunes Agriculteurs :

But :

Concernant le questionnaire des Jeunes Agriculteurs Ariègeois, nous nous sommes donné comme objectif de faire un état des lieux sur leur ressenti concernant leur installation agricole. Ce questionnaire a pour but de connaître les besoins, les attentes et les freins des jeunes agriculteurs pour faciliter les futures installations sur le département.

Finalités :

Proposer des outils et/ou des idées pour améliorer et faciliter l'installation des JA en Ariège.

Critères du questionnaire :

Le questionnaire a été établi selon différents critères correspondants aux résultats attendus.

Tout d'abord le critère de l'âge, en sachant qu'un jeune agriculteur se situe entre 20 et 40 ans. Nous avons donc interrogé des jeunes agriculteurs se situant dans cette tranche d'âge.

Ensuite, le type de production, afin de pouvoir analyser un maximum de besoins selon le type de production (bovins, ovins, cultures,...).

Enfin, selon la zone de production, car les freins et les besoins ne sont pas les mêmes selon les différentes zones de production (l'Ariège se compose de 4 zones différentes :...).

Démarche :

Nous sommes allés à la rencontre de jeunes agriculteurs répondant aux différents critères afin de pouvoir obtenir un maximum d'informations pour répondre à la finalité. De plus, nous en avons distribués par l'intermédiaire du syndicat. Nous sommes finalement arrivés à 15 entretiens réalisés.

Questionnaires « Anciens » Agriculteurs

But :

Concernant le questionnaire des « anciens » agriculteurs ariègeois, nous nous sommes donné comme objectif de faire un état des lieux sur la transmission. Ce questionnaire a pour but d'identifier les besoins, attentes et freins concernant ce sujet afin de faciliter la transmission entre cédants et repreneurs.

Finalités :

Proposer des outils et/ou des idées pour améliorer la transmission entre cédants et porteurs de projets en Ariège.

Critères du questionnaire :

Le questionnaire a été établi selon différents critères correspondants aux résultats attendus.

Tout d'abord le critère de l'âge, en sachant qu'un agriculteur n'est plus considéré comme jeune agriculteur à partir de l'âge de 40 ans. Nous avons donc interrogé des agriculteurs se situant après les 40 ans.

Ensuite, le type de production, afin de pouvoir analyser un maximum de besoins selon le type de production (bovins, ovins, cultures,...).

Enfin, selon la zone de production, car les freins et les besoins ne sont pas les mêmes selon les différentes zones de production.

Démarche :

Nous sommes allés à la rencontre d'« anciens » agriculteurs répondant aux différents critères afin de pouvoir obtenir un maximum d'informations pour répondre à la finalité. De plus, nous en avons distribués par l'intermédiaire du syndicat. Nous sommes finalement arrivés à 25 entretiens réalisés.

Questionnaire Syndicats Jeunes Agriculteurs :

But :

Concernant le questionnaire Syndicats des Jeunes Agriculteurs, nous nous sommes donné comme objectif de comparer ce qui se fait dans d'autres départements avec ce qui se fait en Ariège. Ce questionnaire a pour but d'analyser les politiques des autres départements, de voir le fonctionnement des autres syndicats vis-à-vis de l'installation, de la transmission et de la cessation.

Finalité :

Analyser si les politiques régionales et nationales sont adaptées et fonctionnent dans les différents départements, mais principalement de proposer des idées d'outils à émettre au syndicat de l'Ariège.

Critères du questionnaire :

Le questionnaire a été établi selon différents critères correspondant aux résultats attendus.

Tout d'abord le critère des différentes zones de production. Il faut que les syndicats se situent dans un massif montagneux. (Pyrénées, Jura, Alpes, Massif central,...)

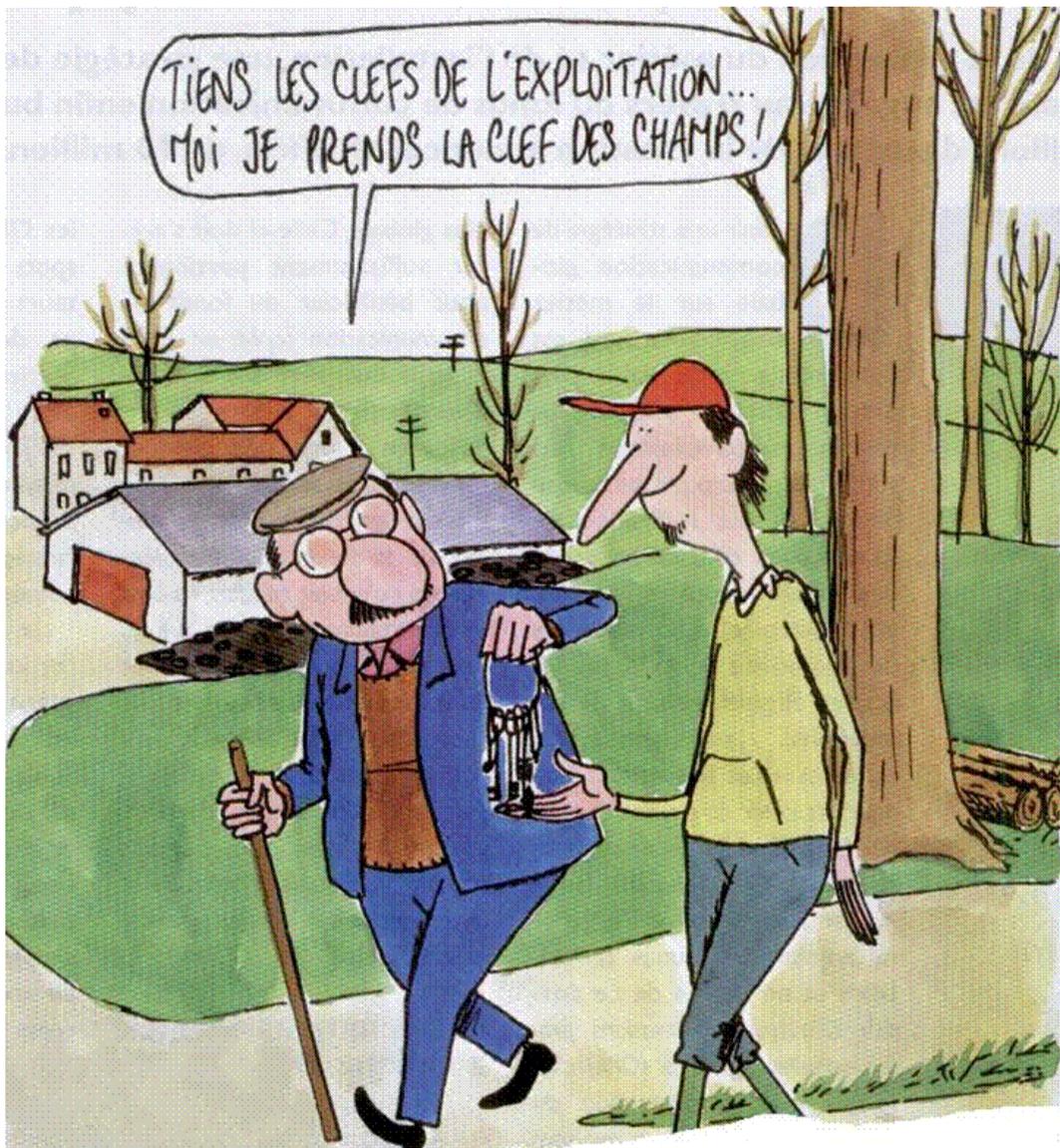
Ensuite, le type de production, afin de pouvoir analyser les résultats en parallèle avec celui de l'Ariège.

Enfin, si ces derniers avaient une politique d'accompagnement de porteurs de projets et d'accompagnement en matière de transmission.

Démarche :

Nous avons pris tout d'abord contact avec ces syndicats par mail, puis relancés par téléphone ceux qui n'ont pas répondu.

L'installation des exploitations agricoles



Le projet

Les compétences

L'environnement

Les besoins

Les démarches

Dans cette partie, nous allons analyser différents tableaux trouvés lors de nos recherches documentaires ainsi que les résultats que nous avons récoltés lors de nos entretiens auprès des Jeunes Agriculteurs.

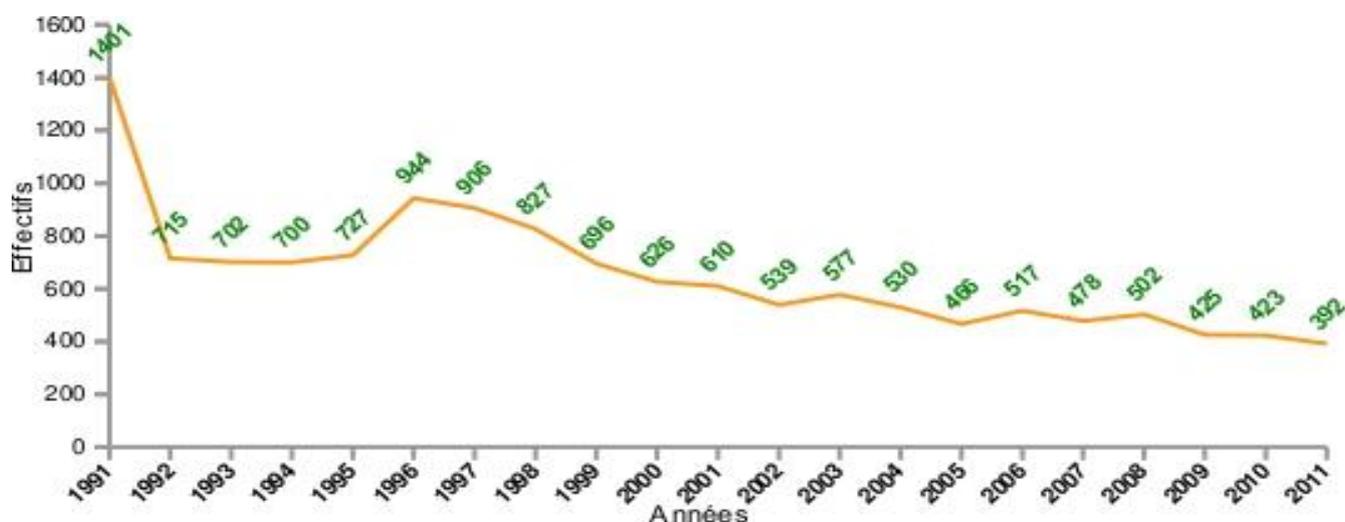
Est-il facile de s'installer agriculteur en Ariège ?

Évolution des installations agricoles en France selon différentes zones entre 2009-2010

Zone	2009				2010			
	Répartition totale	Total	Homme	Femme	Répartition totale	Total	Homme	Femme
Plaine	51.72%	3046	2475	571	50.12%	2345	1858	487
Défavorisée	27.32%	1609	1270	339	26.65%	1247	978	269
Montagne	20.95%	1234	890	344	23.23%	1087	807	280
Total	100.00%	5889	4635	1254	100.00%	4679	3643	1036

On constate que les zones de plaine et les zones défavorisées ont une perte d'installation d'environ 1% chacune entre 2009 et 2010. Cependant, on constate que la zone de montagne augmente d'environ 2.5% entre 2009-2010

Évolution des installations agricoles en Midi Pyrénées entre 1991-2011



On constate que depuis 2008, le nombre des jeunes agriculteurs qui s'installent en Midi-Pyrénées est passé sous la barre des 500 par an. De 1999 à 2011, les installations aidées connaissent une diminution de 304 jeunes agriculteurs.

Midi Pyrénées	392 en 2011
Ariège	36 installations aidées en 2011
Zone de plaine	--
Zone de coteaux	+-
Zone de piémont	++
Zone de Montagne	--

On constate que dans la zone de plaine, l'installation des JA est très difficile dû au foncier relativement cher à cause de la concurrence avec les autres agriculteurs mais aussi avec une forte concurrence des industriels qui font monter les prix de l'hectare.

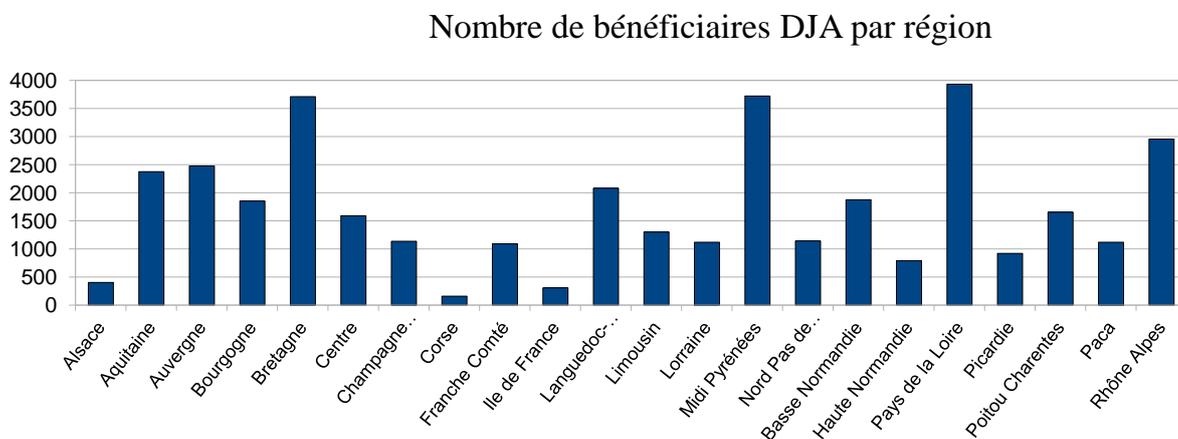
Concernant la zone de coteaux, le foncier reste relativement cher, il y a aussi une concurrence avec les autres agriculteurs mais il est plus facile de s'installer dans la zone de coteaux que dans la zone de plaine

La zone de piémont reste le territoire le plus apte à l'installation même s'il existe aussi une concurrence avec les autres agriculteurs, un peu de relief qui restreint le choix d'activité à l'élevage (ovins-bovins).

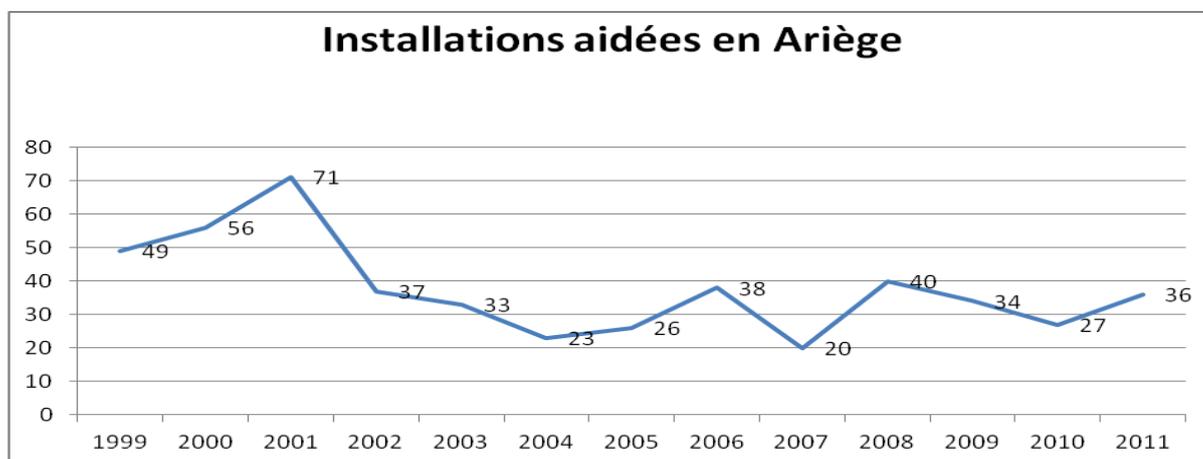
Enfin, la zone de montagne est un territoire hostile à l'installation dû à son relief montagneux, aux conditions climatiques rudes et à la difficulté d'acquérir des terres. A cause du relief, le choix de l'élevage en ovins-bovins s'impose.

Les installations aidées et non aidées

Comparaison des différentes régions de France



On peut constater que la Région Midi-Pyrénées est la deuxième région où le nombre de bénéficiaires des DJA est le plus élevé après la région Pays-de-la-Loire. Ceci s'explique par beaucoup de territoires classés en ZRR (Zone de Revitalisation Rural). Il y a 3720 bénéficiaires DJA en Midi-Pyrénées ce qui représente un total de 77.325.533€ soit une moyenne de 20.786€ par bénéficiaire. Ce chiffre représente 12.4% du montant national des DJA (623.785.514€).



On constate que l'installation aidée des jeunes agriculteurs est en diminution soit une perte de 13 installations en 12 ans.

Le département de l'Ariège a connu une année phare en 2001 avec 71 installations.

Entre 2009 et 2010, l'Ariège connaît une baisse des installations d'environ 33%. Sur la même période, au niveau national, l'installation est en diminution de 17%.

Cependant, entre 2010 et 2011, l'installation ariégeoise connaît une hausse de plus de 20%, là où la France, voit son taux d'installation diminuer d'encore 5%.

	Aidées	Non-aidées
Zone de Plaine	+	-
Zone de Coteaux	+	-
Zone de Piémont	++	
Zone de Montagne	++	

On s'aperçoit que les territoires où les installations sont les moins aidées sont en zone de plaine et en zone de coteaux. A contrario, les installations qui bénéficient le plus d'aides (DJA,..) sont en zone de piémont et en zone de montagne.

Les installations en Cadre et Hors Cadre Familial

	2009	2010
Cadre familial	70.41%	72.04%
Hors cadre familial	29.59%	27.96%
Total	100.00%	100.00%

On constate que l'installation nationale en cadre familial augmente d'environ 2% entre 2009 et 2010 alors que les installations hors cadre familial diminuent en parallèle d'environ 2% dans cette même période. Concernant le hors cadre familial, ceci peut s'expliquer par la faible attractivité du métier d'agriculteur.

Les installations hors cadre familial concernent 31% des installations aidées en Midi-Pyrénées. Ce taux augmente de 4 points par rapport à 2010. L'effort dans ce sens doit donc être renforcé.

Néanmoins les variations départementales sont marquées :

- La Haute-Garonne et les Hautes-Pyrénées représentent 37%
- Le Tarn-et-Garonne représente 46%
- Le Lot représente 52% et l'Ariège 50%

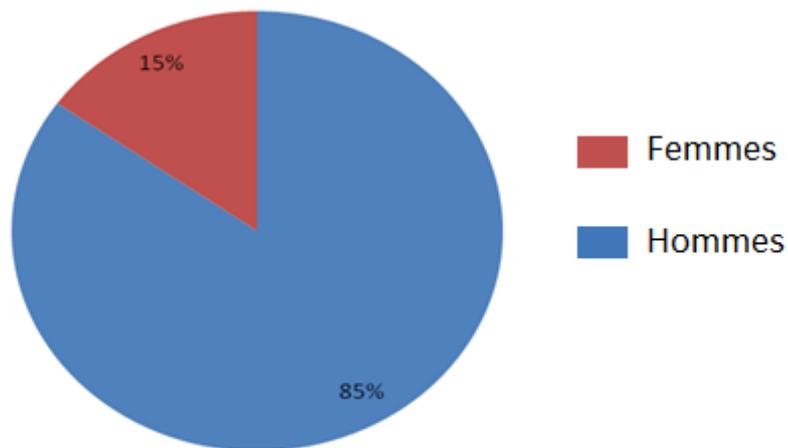
	Cadre	Hors cadre
Zone de Plaine	+	+
Zone de Coteaux	++	
Zone de Piémont	+	+
Zone de Montagne		++

Comme présenté précédemment, le territoire ariègeois est composé de 50% de cadre et 50% d'hors cadre. Cependant, les variations sont différentes selon les zones de production. Pour la zone de plaine, les installations cadre et hors cadre représentent chacune 50% du total. Pour la zone de coteaux, l'installation en cadre est prédominante. Concernant la zone de piémont, les installations sont également divisées entre cadre et hors cadre. Enfin, la zone de montagne se distingue par ses installations en hors cadre familial.

L'installation des Femmes

	2009	2010
Homme	78.71%	77.86%
Femme	21.29%	22.14%
Total	100.00%	100.00%

Le pourcentage de femmes qui s'installent en France est en très faible hausse entre 2009 et 2010.

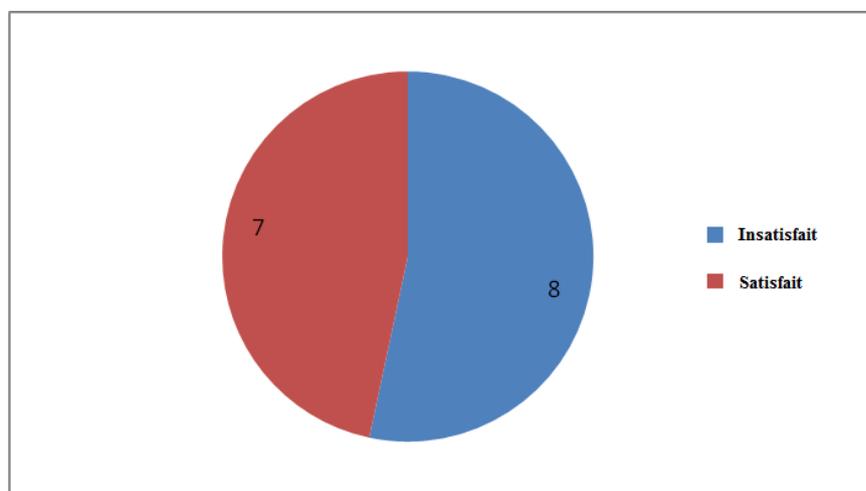


Pour le département de l'Ariège, elles représentent 15% des jeunes agriculteurs alors qu'elles sont 26% des jeunes installés en Midi-Pyrénées.

Les besoins

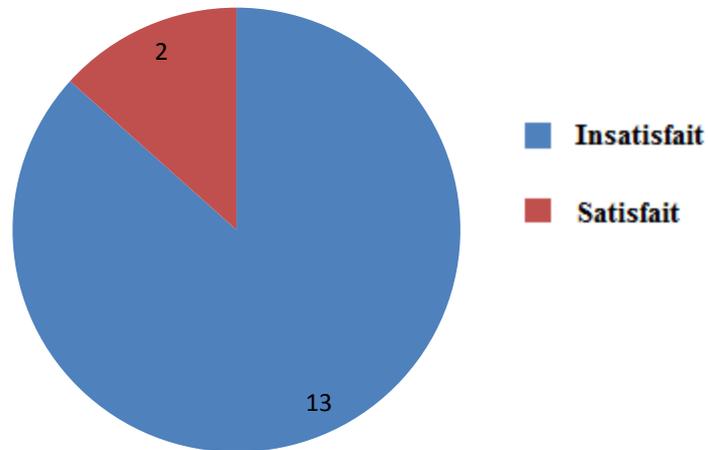
Suite à nos différents entretiens avec les jeunes agriculteurs, et après analyse de nos questionnaires, nous avons observé différents besoins :

L'accompagnement :



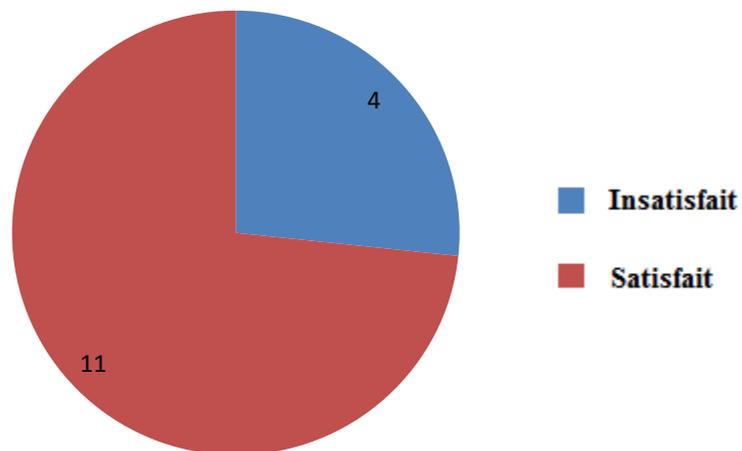
8 JA interrogés sur 15 ne sont pas satisfaits de l'accompagnement des différents organismes référents (Chambre d'agriculture, Syndicat des JA, MSA,...)

La communication :



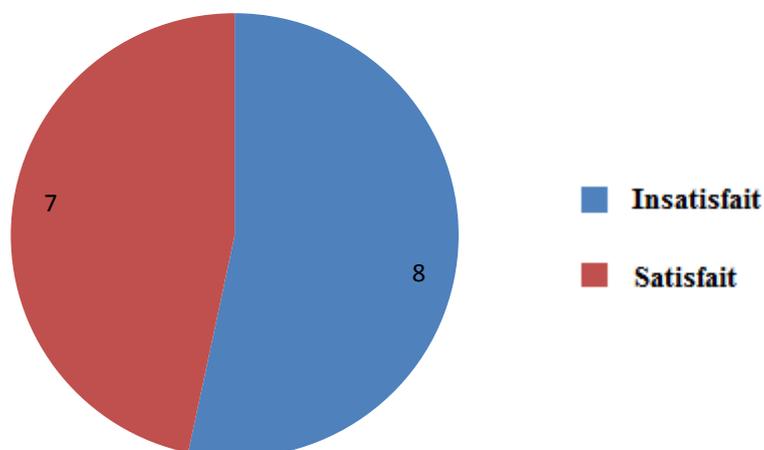
13 JA sur 15 attendent de la part du Syndicat des Jeunes Agriculteurs et de la Chambre d'Agriculture, une meilleure communication autour de l'installation.

La transmission :



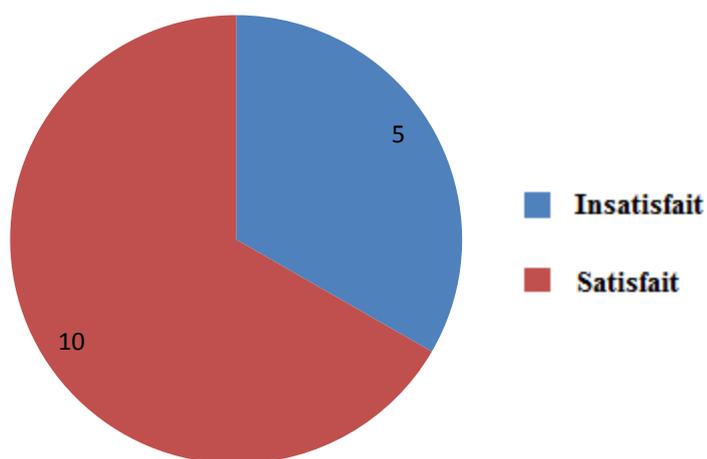
Une minorité des JA (4/15) interrogés ont des attentes sur les démarches concernant la transmission

Aides à l'installation :



5 JA sur 15 désirent plus d'aides à l'installation de la part des différents organismes et de l'Etat.

Meilleur accompagnement :



8 JA interrogés souhaitent un meilleur accompagnement (système de parrainage avec un agriculteur référent / des conseillers de chambres d'agriculture pour les aider dans leurs démarches administratives souvent trop lourdes et pour aussi les aider à trouver des cédants).

Les freins à l'installation

Préparer les candidats à l'installation et les accompagner dans le montage de leur projet constituent la **clef de voute** de leur installation. Cependant, concrétiser son projet d'installation passe par de nombreuses étapes : trouver le foncier, trouver les financements et enfin réaliser les démarches administratives vis-à-vis des aides et des déclarations d'usage...

L'installation est l'un des facteurs déterminants pour le développement d'une agriculture durable et intégrée dans le contexte social, économique et environnemental du territoire.

Ces étapes sont souvent décrites comme « **le parcours du combattant** » par les porteurs de projet.

Les freins à l'installation sont ainsi autant de pistes de travail à étudier.

- Difficulté d'accès au foncier : la pression foncière étant d'autant plus forte pour les personnes en recherche de petites surfaces pour des productions à forte valeur ajoutée, à cause d'une concurrence déjà en place parmi les agriculteurs. La pression foncière est aussi alimentée par la concurrence avec d'autres usages non agricoles.

- L'accès au logement pour les futurs installés "les cédants gardent les bâtiments d'habitation ou spéculent sur ces biens", il y a une "imbrication entre patrimoine privé et professionnel sur les exploitations familiales".

- L'isolement des porteurs de projets non-issus du milieu agricole ou rural, ou sans appui familial est très présent sur le territoire.

- Certains cédants pensent que leur exploitation n'est pas transmissible, et ont du mal à envisager une modification de leur système de production pour répondre à la demande.

Nécessité d'un complément de formation pour acquérir les compétences techniques nécessaires à l'installation dans des filières spécialisées et hautement techniques comme l'est la filière maraîchère, en particulier quand elle s'appuie sur la vente directe.

- Image dégradée du métier d'agriculteur (les contraintes horaires, les aléas climatiques et économiques, une rémunération aléatoire,...) qu'il conviendrait de traiter très en amont.

- Certains agriculteurs font le choix de s'installer sans aides et échappent ainsi aux « contraintes » liées à l'obligation de formation, l'obligation de parvenir à un revenu de référence, l'obligation d'être âgé de moins de 40 ans ou encore, l'obligation de s'engager à être agriculteur pendant 5 ans.

Propositions à l'installation



Voici quelques exemples de propositions à mettre en place pour améliorer et faciliter l'installation des JA en Ariège :

- Mettre en place de comités locaux installation/transmission qui proposent des "visites reprise" entre le cédant et deux agriculteurs du territoire.

- Organiser une "ferme ouverte" par zone de production en lien avec l'installation ou la reprise en agriculture durable.

- Engager une campagne de communication sur les avantages techniques, économiques, humains de l'installation en agriculture durable en comparaison avec les systèmes intensifs (articles de presse, rencontres avec des étudiants, des formateurs dans les organismes de formation, visites de fermes, études de cas concrets par les étudiants BTS ACSE, Bac Pro,...).

- Développer un financement par l'économie solidaire car l'accès au financement de ces "installations progressives" reste délicat (rejoindre le réseau Cigale, impliquer le consommateur dans le financement d'installations par les "placements éthiques", réflexion à engager avec les AMAP...)

- Mettre en place un réseau de fermes de référence " Installation en systèmes agri-ruraux innovants " afin d'identifier des ratios de viabilité, vivabilité, transmissibilité et durabilité spécifiques car les critères d'attribution des aides ne sont pas adaptés aux projets agri-ruraux innovants. Ces critères pourraient faire évoluer les ratios d'aides plus classiques et valoriser, conforter les projets atypiques auprès des institutions et des financeurs.

- Impliquer les collectivités locales dans la gestion du foncier à destination de l'installation (PLU-SCOT-OPAH) et la préservation des terres fertiles en zone péri-urbaine.

- Sensibiliser les élus sur les avantages de maintenir des petites exploitations viables sur leur territoire.

- Professionnaliser les tuteurs, parrains dans le suivi des porteurs de projets par des formations " aide à la démarche projet, accompagner un JA dans son projet d'installation ".

- L'aide au passage de l'idée au projet appelé formalisation du projet nécessite un travail d'écoute et d'accompagnement particulier et professionnel donc des animateurs formés et une redéfinition du métier "d'accompagnateur de porteurs de projets".

- Favoriser l'accompagnement des porteurs de projets dans la durée, de l'accueil au suivi post-installation en mobilisant les financeurs autour d'un financement global et approprié à ces projets

- Développer des « café débat » entre cédants et porteurs de projets sur les thèmes de l'installation et de transmission, afin de sensibiliser les cédants et les porteurs de projets sur des thèmes ciblés autour d'un pot et de produits locaux.

La transmission d'exploitation agricole

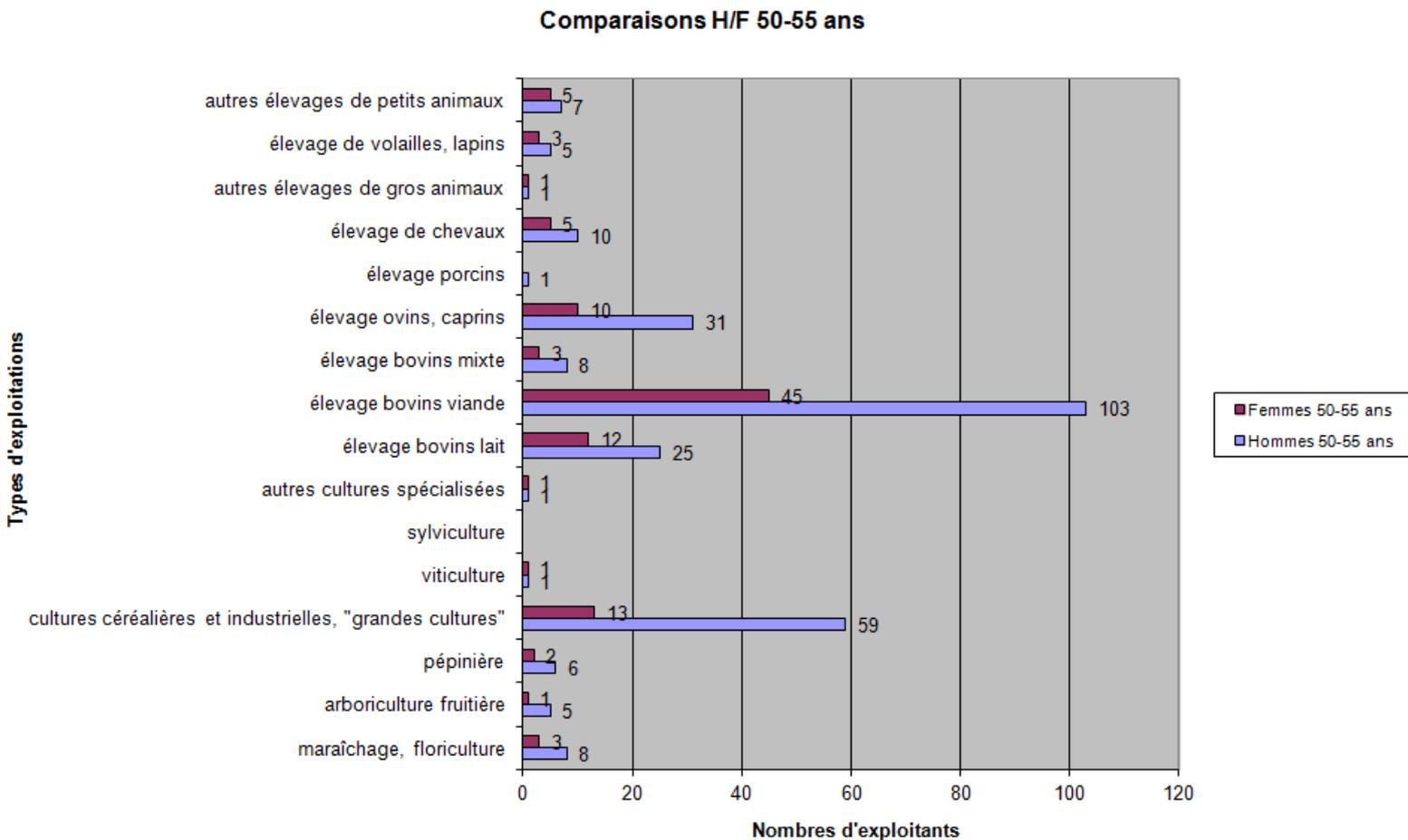


Transmission

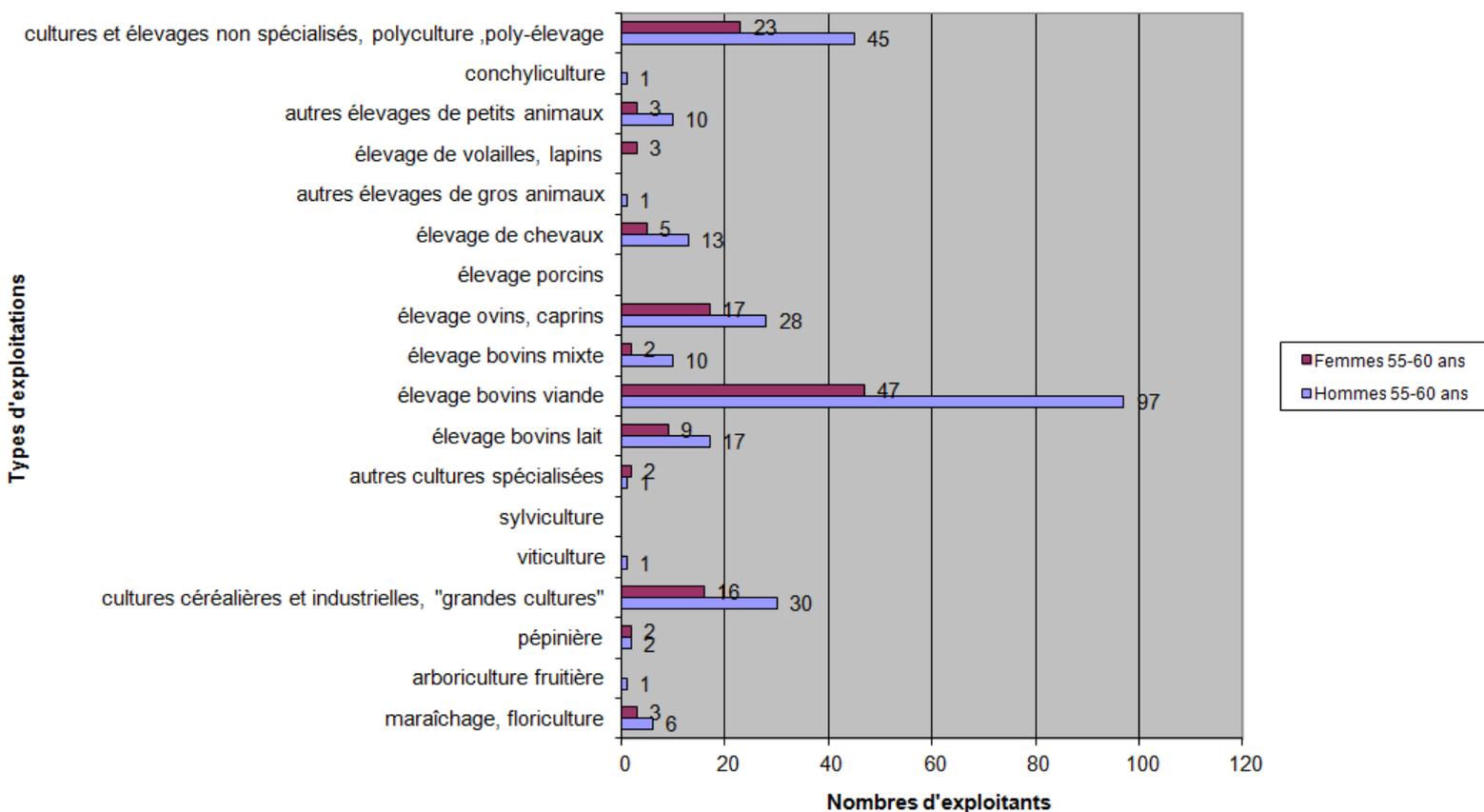
La transmission des exploitations agricoles se trouve être un enjeu majeur pour le monde agricole ariègeois. La transmission d'exploitations agricoles reste un domaine encore très difficile à chiffrer. On trouve peu d'informations sur ce sujet, car les institutions spécialisées ont peu de retour.

Nous commencerons par un état des lieux sur les agriculteurs concernés par la transmission. Par la suite nous expliquerons et analyserons les résultats de nos questionnaires. Nous terminerons en émettant des propositions d'amélioration à la transmission.

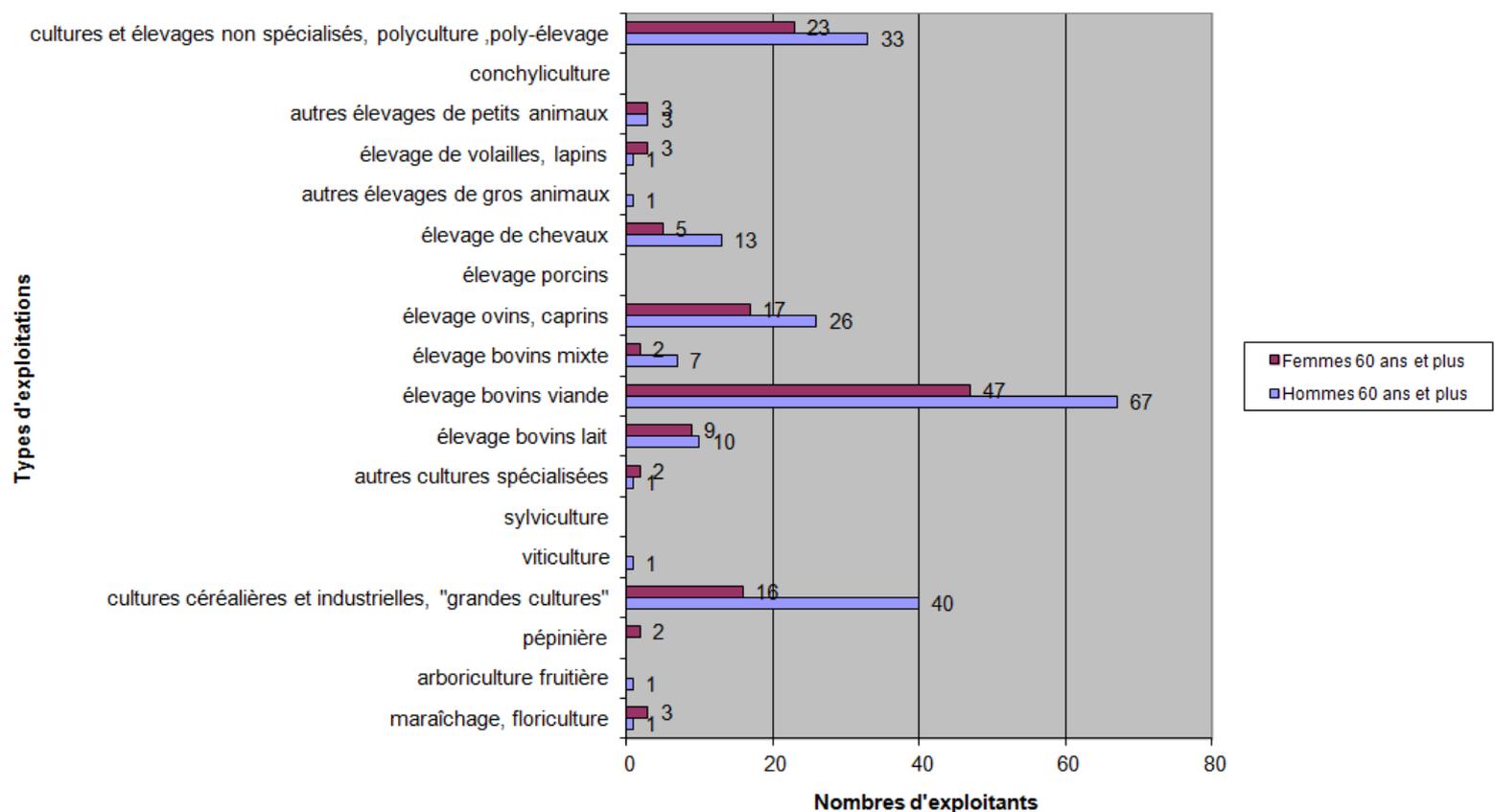
État des lieux sur la partie transmission en Ariège



Comparaisons H/F 55-60 ans



Comparaisons H/F 60 ans et plus



Pour l'analyse de ces graphiques, nous avons retiré la conchyliculture et la sylviculture car elles ne sont pas concernées par notre étude.

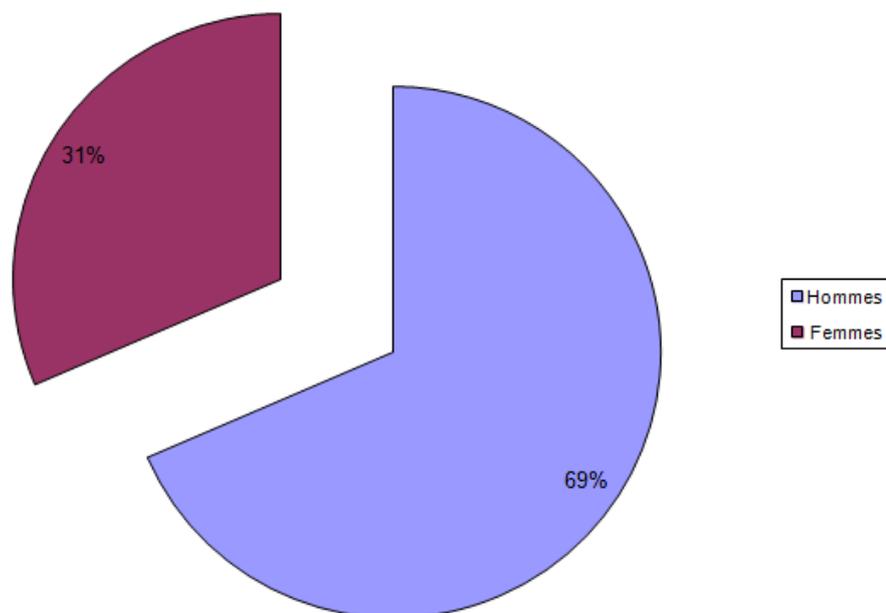
En Ariège, les deux productions les plus présentes chez les plus de 50ans, sont :

L'élevage/bovin viande : 376 agriculteurs soit 34% de l'effectif total d'agriculteurs. Ce type d'élevage se trouve en 1ère position.

La grande culture : 174 agriculteurs soit 10%. La grande culture se trouve donc en 2ème position.

Suite à la demande du syndicat des JA de l'Ariège concernant la part des femmes dans les exploitations agricoles sur le territoire, nous avons analysé le graphique suivant.

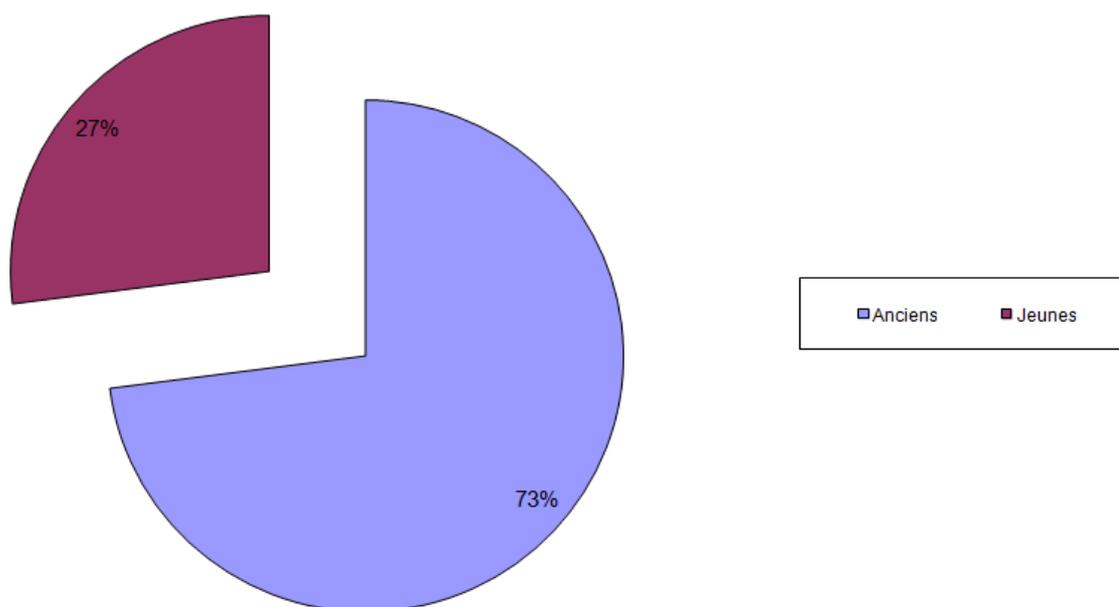
Part des hommes et des femmes exploitants agricole de 50 ans et plus



On voit dans ce graphique qu'il y a une part plus importante d'hommes que de femmes: 69% d'hommes pour 31% de femmes. Les hommes sont donc majoritaires dans cette profession qui tend tout de même à se féminiser.

Il nous a semblé intéressant de connaître la part des anciens dans l'agriculture ariègeoise, afin d'avoir une idée du nombre d'exploitations susceptibles d'être transmises prochainement.

Part des JA et des « anciens » dans la profession agricole



On remarque clairement que la part des « anciens » est majoritaire : 73% de la population agricole. La population des JA est plus faible : 27%. La part importante des plus « anciens » peut offrir des possibilités d'installations pour les futurs JA, une fois que ceux-ci prendront leur retraite.

Analyse des questionnaires et informations provenant de la Chambre d'Agriculture

Suite à nos questionnaires nous avons pu relever des freins à la transmission d'exploitations agricoles, selon les zones de production. Le tableau ci-dessous recense les différentes difficultés rencontrées dans chaque zone.

Transmission	
Zone de Plaine	Foncier très chers, concurrence avec les autres agriculteurs, concurrence d'industriels qui font monter les prix des terrains
Zone de Coteaux	Foncier cher, concurrence avec les autres agriculteurs
Zone de Piémont	Concurrence avec les autres agriculteurs, un peu de relief, principalement élevage d'animaux, choix restreint
Zone de Montagne	Relief, difficulté à avoir des terres, élevage principalement, conditions difficiles, choix restreint, concurrence autres agriculteurs

Ce tableau nous montre que les difficultés peuvent varier selon les zones de production, même si certaines difficultés sont récurrentes. Il ressort qu'il est globalement difficile de reprendre une exploitation agricole dans le département ariègeois. Il semblerait que les zones de coteaux et de piémont soient les plus aptes à la transmission, du moins ces zones là comportent le moins de barrières.

Le département ariègeois recense une multitude d'activités agricoles différentes. Pour améliorer la lisibilité sur la transmission nous avons recensé les trois productions majoritaires par zone de production. Le tableau ci-dessous recense les principales productions par zonage.

	Première production	Seconde production	Troisième production
Zone de Plaine	Culture céréalière	Polyculture et Poly-élevage	Poly-élevage
Zone de Coteaux	Poly-élevage	Culture céréalière	Élevage laitier
Zone de Piémont	Poly-élevage d'herbivores	Élevage ovins et caprins	Bovin viande
Zone de Montagne	Ovins viande	Bovins viande	Poly-élevage

Nous pouvons voir qu'il existe des différences selon les zones. Plus on monte en altitude plus on trouve principalement de l'élevage. Plus on descend en altitude plus on trouve de la culture. Suivant les zonages, on trouvera tel type d'activités agricoles.

Grâce à ces différents tableaux et questionnaires nous pouvons lister les freins à la transmission agricole.

Les freins à la transmission

On relève différentes difficultés liées à la transmission, selon les zones et les systèmes de production :

- Pour la zone de plaine on trouve des difficultés au niveau du prix du foncier. La concurrence avec les autres agriculteurs est accrue, on trouve également des industriels ou des investisseurs qui veulent racheter ces terres. Ces derniers font monter les prix, ce qui rend l'accès difficile pour d'éventuels repreneurs. Le coût d'une telle opération est donc le principal frein.

- Pour la zone de coteaux on trouve des difficultés au niveau du prix du foncier également.

- La concurrence avec les autres agriculteurs est également vive. Cependant, c'est dans cette zone que la diversité agricole est la plus importante, ce qui offre un choix plus large pour d'éventuels repreneurs. Chose que les autres zones n'ont pas forcément.

- Pour la zone sous-pyrénéenne, la concurrence avec les autres agriculteurs est également présente. Le relief commence dans cette zone, plus propice à l'élevage, c'est d'ailleurs la production principale. Le choix de reprise d'exploitation est restreint par rapport aux deux premières zones.

- Pour la zone pyrénéenne les difficultés sont diverses. On trouve des difficultés liées au relief, les conditions de travail sont encore plus difficiles. La concurrence au niveau des agriculteurs est également présente. On trouve principalement de l'élevage bovin et ovin viande. Le choix pour les repreneurs est plutôt restreint. Il est difficile de se procurer des terres, celles-ci peuvent être très éparpillées et difficiles d'accès.

- Cependant les barrières à la transmission dépassent les zones de production et les types de production.

- Suite aux questionnaires on peut voir que peu d'agriculteurs pensent à la reprise de leur activité. On voit également que c'est beaucoup plus facile si les enfants ou un membre de la famille souhaitent reprendre l'exploitation. Si ce n'est pas le cas, l'agriculteur ne s'en préoccupe que peu, voire pas du tout.

- De plus, il arrive que les agriculteurs dans l'âge de céder leur exploitation soient réticents à transmettre à des jeunes qu'ils ne connaissent pas. Souvent les agriculteurs ont des doutes sur la viabilité qu'aurait leur exploitation si elle venait à être reprise par un jeune.

- Le prix des terres et des habitations ne cesse d'augmenter, rendant la vie dure aux jeunes désireux de s'installer dans l'agriculture. De plus la confusion entre patrimoine privé et professionnel est souvent très répandue dans le monde agricole. On rencontre également des problèmes de confidentialité et de difficultés pour déterminer les prix de vente. Le monde agricole reste assez confidentiel.

- Les outils et les aides à la transmission sont mal connus des agriculteurs. Par exemple le RDI est très peu connu et donc peu utilisé, comme dans beaucoup de départements. Les agriculteurs sont très peu préoccupés par la transmission.

- Il n'est pas rare que les agriculteurs continuent de travailler après l'âge de la retraite, pour des raisons souvent financières. Certains choisissent de réduire leur cheptel, vendent des terres pour continuer à travailler et de ce fait ne transmettent pas leur exploitation.

- On ne trouve pas d'informations sur la transmission, ni les aides existantes sur le site du syndicat des JA d'Ariège et ni dans leur brochure. Idem pour la chambre d'agriculture d'Ariège.

Dans l'ensemble, les agriculteurs sont peu satisfaits de la communication autour de la transmission et pensent qu'elle doit être améliorée. Pour eux, il y a un manque certain d'informations à ce sujet.

Propositions à la transmission

Pour améliorer la communication au niveau de la transmission sur les sites web du syndicat des JA et de la chambre d'agriculture, il serait intéressant de mettre des informations sur :

- Les différentes étapes de la transmission (expliquer en détail toutes les démarches...)
- Les aides financières à transmissions
- Les outils/dispositifs existants pour l'aide à la transmission

Un des objectifs principaux semble être de sensibiliser les agriculteurs afin de leur donner l'envie de transmettre. Il faudrait peut-être communiquer sur la transmission d'exploitation dès 50 ans. Organiser des réunions sur le sujet, des forums, envoyer des lettres....

La majorité des agriculteurs ne connaît rien à ce sujet et n'ira pas forcément chercher des informations là où il le faudrait. Pour améliorer cela, il serait peut être utile d'aller voir ces personnes, pour les accompagner dans leurs démarches, avoir une approche plus participative. Le fait de rencontrer ces agriculteurs, de les faire participer à ces programmes, de prendre connaissance de leur avis/besoins, les incitera à s'intéresser davantage aux démarches de transmission.

Il faudrait également rassurer les cédants sur le professionnalisme des porteurs de projets. L'objectif pourrait être de faciliter les relations entre l'agriculteur et le futur repreneur, afin d'augmenter les chances de reprise.

Le point Info-Transmission et le RDI sont des outils qui fonctionnent peu et qui sont à améliorer. La majorité des agriculteurs n'en connaissent pas l'existence. Il serait peut être plus judicieux de communiquer sur ces outils, il faudrait les faire connaître au plus grand nombre. Plusieurs idées peuvent être réfléchies comme l'envoi de plaquettes explicatives sur ces outils, avoir des points obligatoires à passer pendant une cessation d'activité (rendre l'inscription obligatoire au RDI).

Il serait peut être pertinent de mettre en place des comités locaux d'installation/transmission sur les territoires, en relation avec les élus et les collectivités locales. Mais ces actions sont plus importantes et plus compliquées à mettre en place.

Les méthodes d'animation de formations, concernant la transmission, pourraient être revues et améliorées. Ces formations pourraient être réalisées en amont, après une phase de diagnostic individuel, en y intégrant des repreneurs potentiels.

Une prise de contact des personnes proches de la retraite, par un conseiller qui aiderait le cédant dans ses démarches, recherche de repreneurs, pourrait permettre un accompagnement personnalisé.

L'objectif majeur est de sensibiliser et de faire participer les jeunes porteurs de projets et les agriculteurs cédants, dans une démarche participative et collective. Il faut donner confiance au cédant, afin qu'il soit plus à l'aise et confiant dans ses démarches de transmissions.

Étude comparative

Suite à l'analyse des questionnaires des Syndicats des Jeunes Agriculteurs de différents départements, nous avons relevé plusieurs freins et proposons quelques solutions à mettre en œuvre pour améliorer l'installation et la transmission des exploitations agricoles.

Freins

- Perte de Mains d'œuvre
- Le foncier (Problème de l'urbanisation et des infrastructures qui empiète sur le monde rural)
- RDI ne fonctionne peu ou pas dans les autres départements
- Les contraintes liées au politiques publiques (AOC ; Les zones protégées)
- Problèmes liés à la transmission dans tous les départements questionnés.

Propositions

Concernant le foncier

Création d'une Commission Départementale de la Consommation de l'Espace Agricole, afin d'acquérir des automatismes dans l'étude de projet pour limiter l'emprise des terres agricoles pour l'artificialisation.

Concernant la perte de Mains d'œuvre

Améliorer la communication autour des métiers de l'agriculture afin de rendre ces métiers plus attractifs.

Concernant la transmission

Organiser des journées de sensibilisation Départementale de la Transmission qui s'inscrit dans le cadre d'une Semaine Régionale. Les professionnels sont présents dans les différents groupes de travail et instances dans lesquels se prennent les orientations de la transmission/reprise d'exploitations agricoles.

Ceci étant...

Les entretiens passés avec les autres Syndicats des Jeunes Agriculteurs en France nous ont permis de voir que les freins et obstacles que l'on a rencontrés en Ariège ne sont pas spécifiques à ce territoire. En effet, la plupart des structures administratives agricoles cherchent à améliorer la transmission des exploitations, avec plus ou moins de succès.

Conclusion

Durant ce projet tuteuré, nous avons travaillé sur la commande suivante : Analyser les besoins, les freins des jeunes et des anciens agriculteurs ariègeois.

Ces informations seront traitées par le Syndicat des Jeunes Agriculteurs d'Ariège afin d'améliorer et de faciliter l'installation et la transmission des exploitations agricoles entre porteurs de projets et cédants.

Dans un premiers temps, nous sommes allés à la rencontre des agriculteurs ariègeois afin de récolter un maximum d'informations. Dans un second temps, nous avons analysé les questionnaires pour en faire ressortir les besoins et les freins liés à l'installation et à la transmission. Enfin, nous avons émis des propositions à mettre en œuvre afin de répondre au mieux à notre commande.

Ces propositions ont pour but de faciliter la communication entre organismes référents et agriculteurs, mais aussi entre porteurs de projets et cédants d'exploitations.

Nous espérons que notre travail apporte des pistes de solutions au Syndicat des Jeunes Agriculteurs de l'Ariège.

Bibliographie / Webographie

Conseil Régional Midi-Pyrénées, [en ligne],

<http://www.midipyrenees.fr/-Actualite-Un-nouveau-plan-pour-l-installation-des-agriculteurs-en-Midi>, page consultée le

Chambre agriculture Midi-Pyrénées [en ligne] :

<http://www.mp.chambagri.fr/Installations-aidees-de-jeunes,1297.html> , consulté le

Chambre de l'agriculture, chambre de l'agriculture de l'Ariège, [en ligne],

<http://www.ariège.chambagri.fr/> , page consultée le 04/02/2013

Syndicat Jeunes Agriculteurs national, [en ligne],

<http://www.jeunes-agriculteurs.fr/>, page consultée le 15/01/2013

Syndicat Jeunes Agriculteurs de l'Ariège, [en ligne],

<http://jeunesagriculteurs09.free.fr/>, page consultée le 15/01/2013

Chambre de l'agriculture, chambre de l'agriculture de Corse, [en ligne],

<http://www.chambragri2b.fr/cessiontransmission/transmettre5.php>, page consultée le 04/02/2013

Chambre de l'agriculture, chambre de l'agriculture du Lot, [en ligne], page consultée le 04/02/2013

<http://www.lot.chambagri.fr/vie-de-lentreprise/transmission.html>

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Agreste, [en ligne],

<http://agriculture.gouv.fr/loa-la-transmission-de-l>, page consultée le 15/01/2013

La France agricole [en ligne] :

<http://www.lafranceagricole.fr/actualite-agricole/renouvellement-des-generations-le-nombre-d-installations-baisse-mais-le-taux-de-remplacement-s-ameliore-etude-54349.html>
page consultée le 05/02/2013

DJA National, statistiques

Agriculture 2025, DJA Moyenne par Région

Les chiffres utiles de la MSA, rapport d'activité, édité en 2010

De l'installation à la transmission. Quelles réorientations de la politique d'installation, thèse, édité en Mai 2007

CNASEA, l'installation en agriculture, analyse et perspective, rapport, édité en 2000

ADESEA, [en ligne],

http://adasea.net/index.php?page=INSTALLATION_N, page consultée le 22/01/2013

MSA, évolution de la population agricole 2009

MSA, exploitations agricole en Ariège en 2011

Annexes

Questionnaire pour les Jeunes Agriculteurs

Questionnaire Installations Jeunes Agriculteurs

Bonjour Madame, Monsieur, nous sommes étudiant en licence professionnelle « Entreprise et Développement Local » à l'université de Foix. Nous devons réaliser une étude avec le syndicat des JA d'Ariège, concernant l'amélioration de l'installation et de la transmission d'exploitation agricole. Pour cela, nous devons recueillir des informations sur vos besoins, c'est pourquoi nous vous proposons de répondre à quelques questions.

Identité :

- Nom/Prénom ?
- Age ?
- Nom de l'exploitation + siège social
- Date d'installation ?

• Type de production ?

Ovins
Bovins
Polyculture en élevage bovin mixte
Culture : Quel type?

Autres :

• Zone de production ?

Plaine de l'Ariège
Coteaux de l'Ariège
Zone sous-Pyrénéenne
Zone Pyrénéenne

Nombre d'ha de l'exploitation?

• Si vous avez une exploitation, quel est son statut juridique ?

Entreprise individuelle
Société en non collectif
SARL
GAEC
SCEA
SCOP
SCIC
Autre :

- Êtes vous fils/fille d'agriculteur/ agricultrice ?

Partie d'installation :

- Êtes-vous ariégeois d'origine ?

Oui

Non

- Si non, quelles ont été vos motivations à venir vous installer en Ariège ?

Pour le cadre de vie

Pour le type de production du territoire (plutôt extensif)

Pour les aides à l'installation proposées par la région

Pour les offres de transmission sur le territoire

Autre :

- Si chef d'exploitation agricole, quelles ont été vos motivations à vous installer ?

Opportunité d'installation par une proposition de transmission d'un tiers

Par nécessité

Volonté, goût pour ce métier

- ⊗ S'agit-il d'une installation réelle, entre conjoint, à titre principale, aide familial... ?

- ⊗ S'agit-il d'une installation venant d'une transmission en cadre ou hors cadre ?

- Avez-vous bénéficié d'aides publiques ?

Oui

Non

Si oui, les quelles ?

Autres :

- ⊗ Êtes vous satisfait(e) de l'accompagnement à l'installation par les institutions spécialisées ?

Oui

Non

- Si vous avez eu des difficultés à vous installer, quels ont été vos freins ?

Le manque de financement

Le manque de soutien institutionnel à l'installation (chambre d'agriculture, syndicat des JA, MSA...)

L'absence de transmission en cadre familial

Autres :

- Avez-vous des attentes particulières de la part du syndicat des JA de l'Ariège et de la politique Régionale/Nationale concernant l'agriculture ?

Un meilleur accompagnement à l'installation

Une meilleure communication autour de l'installation

Davantage d'aides financière consacrées à l'installation

Autres :

Pas d'attente particulière

- Avez-vous des idées d'aide ou d'outils pour les installations et transmissions ?

Oui

Non

Si oui, les quels?

Nous vous remercions d'avoir bien voulu répondre à nos questions.

Questionnaire transmission d'exploitation

Bonjour Madame, Monsieur, nous sommes étudiants en licence professionnelle « Entreprises et Développement Local » à Foix et nous devons réaliser une étude avec le syndicat des JA d'Ariège, concernant l'amélioration de l'installation/transmission d'exploitation agricole.

Pour cela, nous devons recueillir des informations sur vos besoins et attentes, c'est pourquoi nous vous proposons de répondre à quelques questions.

Identité

- Nom/Prénom ?
- Age ?
- Nom de l'exploitation et siège social?
- Date d'installation ?
- Type de production ?

- Ovins
- Bovins
- Polyculture en élevage bovin mixte
- Culture : Quel type?
 - Autres :

- Zone d'exploitation ?

- Plaine de l'Ariège
- Coteaux de l'Ariège
- Zone sous-Pyrénéenne
- Zone Pyrénéenne

- Nombre d'ha de l'exploitation?
- Statut juridique de l'exploitation ?
 - Entreprise individuelle
 - Société en non collectif
 - SARL
 - GAEC
 - SCEA
 - SCOP
 - SCIC
 - Autre :

Partie transmission :

- Pensez-vous déjà à la transmission de votre exploitation ?
 - Oui Non
- Avez-vous déjà des repreneurs potentiels ?
 - Oui Non
- Si oui, qui sont-ils ?
 - Enfants
 - Des personnes de la famille
 - Un tiers (transmission hors cadre)
- Ⓣ Rencontrez-vous des difficultés pour transmettre votre exploitation?
 - Oui
 - Non
- Ⓣ Si oui, pourquoi?
 - Pas de repreneur
 - Pas assez d'appui de la part des institutions spécialisées
 - Une retraite insuffisante
- Ⓣ Si continu de travailler jusqu'à 65 ans, pourquoi repousser autant la retraite?
- Si pas de repreneurs potentiel, avez-vous déjà pris contact avec des organismes spécialisés ?
 - Chambre d'agriculture
 - Syndicat JA
 - MSA
 - Inscription au répertoire à l'installation
- Ⓣ Connaissez-vous le Répertoire à l'installation ?
 - Oui Non
- Ⓣ Si oui, qu'en pensez-vous ?
 - Efficace
 - Sans intérêt
 - A améliorer
- Ⓣ Si transmission hors cadre envisagée, l'avez-vous déjà utilisé ?
 - Oui Non
- Ⓣ Si non, seriez-vous prêt à l'utiliser ? (si transmission hors cadre)
- Ⓣ Que pensez-vous des réunions d'aide à la transmission ?

Pas utile Utile

② Iriez-vous à ce genre de réunion?

Oui Non

• Pensez-vous qu'il y est un manque d'information à ce sujet dans les institutions spécialisées (chambre d'agriculture, syndicat des JA, MSA...)?

Oui Non

• Si oui, quelles informations voudriez-vous avoir ?

- Description des différentes étapes/démarches de la transmission
- Description des aides financières ou dispositifs existants
- Des données chiffrées sur le type de transmission
- Autres :

• Avez-vous des idées d'outils/dispositifs/autres pour améliorer la transmission ?

- Communiquer davantage sur la transmission
- Proposer un meilleur accompagnement auprès des cédants
- Proposer des formations
- Proposer davantage d'aides au cédants
- Accompagnement personnalisé : contact des personnes proches de la retraite par un conseiller qui accompagnerait le cédant dans ses démarches et l'aiderait à trouver un repreneur (si transmission hors cadre)
- Autres :

Nous vous remercions d'avoir bien voulu répondre à nos questions.

Questionnaire Syndicat Jeunes Agriculteurs

Bonjour, nous sommes actuellement en licence professionnelle « Entreprises et Développement Local » à l'université de Foix. Dans le cadre de notre formation, nous devons réaliser un projet en lien avec le syndicat des Jeunes Agriculteurs de l'Ariège afin de faciliter l'installation et la transmission des exploitations agricoles. Afin de nous aider dans notre démarche, merci de bien vouloir répondre à nos questions :

- **Syndicat Questionné :**

- **Quelle est la part des jeunes agriculteurs sur le territoire ?**

- **Quels moyens (financiers, humains, matériel) déployez vous pour accompagner l'installation des jeunes agriculteurs dans le département ?**

- **Quels moyens (financiers, humains, matériel) déployez vous pour accompagner la transmission/reprise agricole sur le département ?**

- **Quels outils utilisez vous pour accompagner l'installation/la reprise d'une exploitation ?**

- **Quels sont les systèmes de productions sur votre territoire ?**

- **Quels est en moyenne le niveau de formation des jeunes agriculteurs ?**

- **Quels sont les freins à l'installation/reprise d'exploitation sur votre territoire ?**